

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
TÉLÉPHONE 31	12 fr.	22 fr.	40 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Conséquence de la crise universelle, la crise que nous subissons a mis le pays dans un état inquiétant d'énervement et d'irritation. Souhaitons que M. Daladier ait assez d'énergie et de volonté pour accomplir les actes nécessaires au redressement qui s'impose. S'il le fait, ce la vaudra mieux que les plus beaux discours.

Nous vivons des temps incertains et redoutables. Une de ces époques qui portent dans leurs flancs... on ne sait pas quoi ! Peut-être quelque bouleversement bienfaisant ! Peut-être quelque catastrophe !

Après une période de prospérité factice, l'espèce de capitalisme affolé qui nous est venu d'Amérique a déchaîné la misère sur le monde. Le public, qui souffre après avoir fait bombance, ne se console pas de son malheur présent par le souvenir de son bonheur passé. Les démonstrations économiques ne l'intéressent pas. Il se fiche pas mal de savoir que les causes de cette crise sont universelles ou réparties sur des millions d'individus qui ne savent pas ce qu'ils font, atteints de vertige et attirés par un mirage trompeur.

Non ! Ces explications ne répondent pas à son besoin de saisir des coupables en chair et en os. Il lui faut des responsables, vivants, visibles et tangibles auxquels il pourra faire du mal pour soulager le sien.

France des « responsables », si ce n'est pas à trouver, il les tient. Et on ne les lui fera pas lâcher... Ce sont les députés et les « budgétivores ! »

Présentement, je crois bien qu'il n'y a pas chez nous de type plus honnête que « le parlementaire », si ce n'est « le fonctionnaire ». Au premier on en veut de n'avoir pas encore trouvé de remède. On reproche au second de s'être fait un refuge paisible et égoïste au milieu du mal général... Aucun raisonnement qui soit capable, à l'heure actuelle, d'apaiser cette poussée de colère.

Le pays vit dans une de ces atmosphères tendues, orangées et énervantes qui font comprendre comment les choses ont pu se passer lors de certains événements historiques que nous avons, par la suite, payé si cher... Car ce sont des choses que l'on regrette beaucoup, mais seulement quand elles sont faites et alors qu'il est trop tard pour les défaire...

Cela dépasse de loin l'horizon parlementaire et l'étroite enceinte du Palais-Bourbon. M. Daladier voudra-t-il s'installer sur un plan assez élevé pour y dominer l'ensemble du problème ? L'ordre républicain, qu'il veut restaurer, dépend d'abord de l'ordre tout court et le premier moyen de remettre à leurs places choses et gens, c'est de restituer à l'Etat sa prééminence souveraine.

Que pouvons-nous attendre de Daladier aux prises avec ces terribles éventualités ? Plusieurs choses nous plaisent en lui ! Il se réclame hautement de la vraie tradition révolutionnaire. Patriote et démocrate, comme les grands jacobins, il a comme eux le sens de l'Etat dont il ne laissera sans doute pas bafouer l'autorité si bienfaisante et si nécessaire en ces temps troublés. On dit qu'il a plus d'énergie que de talent, exactement à l'opposé de tant d'autres qui se sont révélés impuissants ! Peu importe que son caractère soit mauvais, pourvu qu'il en ait ! Enfin, dernier trait que nous saluons de nos acclamations, il n'est pas éloquent ! Oh ! joie ! oh ! bienheureuse nouveauté ! Peut-être aurons-nous enfin un chef de gouvernement qui ne risquera pas de confondre l'éloquence avec l'action et ne se consolera pas de rien faire en parlant beaucoup... Nous saluons l'avènement d'un homme dont la volonté et l'énergie ne s'évaporeront pas dans le vent des mots et la musique des phrases !...

Espérons qu'il ne nous causera pas de trop durs déceptions et faisons-lui confiance !

Il a bien fait de tenter l'expérience d'une collaboration gouvernementale avec le parti S. F. I. O. L'échec qu'il

a subi est une victoire. Il le libère. Il clarifie la situation.

Daladier et les représentants du parti collectiviste ont discuté toute une nuit sur les moyens de réaliser cette participation dont ils avaient de part et d'autre, accepté le principe et dont ils ont dû, de part et d'autre, reconnaître l'impossibilité pratique.

Daladier et ses interlocuteurs n'ont pu s'entendre sur aucun projet, ni se mettre d'accord sur aucun programme. Les radicaux ne voulaient pas devenir collectivistes et les collectivistes ne voulaient pas devenir radicaux.

C'était à prévoir.

Là-dessus, deux ou trois confrères se demandent si les socialistes ne pourront tout de même pas entrer dans la majorité gouvernementale pour y pratiquer la « politique du soutien »... Cet admirable « soutien » dont sont morts tous ceux qui en ont bénéficié !

J'avoue ne pas comprendre. Non. Je cherche vainement comment les collectivistes pourraient voter comme députés des projets qu'ils n'ont pas cru pouvoir présenter comme ministres.

Persone ne peut se faire illusion sur ce qui arrivera si l'on s'obstine dans ces sottises. Elles tueront promptement le ministère Daladier, comme elles ont tué Paul-Boncour après Herriot.

Comme cette histoire ne nous amuse pas, on ferait mieux de ne pas la recommencer !

Emile LAPORTE.

— O —

UN PETIT MOT D'ECRIT

Autour de la Chandeleur

Vous avez beau souhaiter que le printemps nous vienne et que finissent les mauvais jours comme ceux que nous avons subis ces temps-ci, ne désirez jamais que la Chandeleur soit claire, puisque c'est la promesse du redoublement de l'hiver. Les vieux proverbes qui engistrent et fidèlement les observations millénaires ne nous laissent point de doute à cet égard ; ils sont cert, glanés dans toutes les provinces, pour assurer que le soleil est un redoutable présage au matin de la Purification.

Le plus bémol nous prévient qu'à la Chandeleur l'hiver cesse ou prend rigueur, mais l'influence sur la température est précisée dans beaucoup d'autres. On vous dira, par exemple, que :

Si Notre-Dame de Chandeleur lit, Quarante jours d'hiver s'en suit, et la même pensée revient dans le dictionnaire :

Quand le soleil à Chandeleur fait lanterne Quarante jours il hiverne.

Craignons donc le soleil le 2 février et souhaitons plutôt un temps brouillé puisque « la Chandeleur noire, l'hiver a fait son devoir ». Et s'il pleut quelque peu, bonne affaire, puisque, d'après la sagesse des nations : « si le jour de la Chandeleur on voit une goutte sur le buisson, ce sera une année de blé grenu », tandis qu'au contraire « s'il fait beau, le vin sera comme de l'eau ».

Que ne dit-on pas encore de cette journée ? D'abord qu'elle marque le début de la saison où les poules recommencent à pondre, que les nœuds s'en font tôt à la prairie et la procession se déroule dans la neige, que, si durant la messe un rayon de soleil perce les nuages, l'année sera favorable aux abeilles et la récolte des ruches abondante, et aussi que c'est à partir de la Chandeleur et non pas avant qu'on s'aperçoit vraiment de l'allongement des jours. Mais ce qu'on dit surtout, c'est que pour s'assurer du bonheur pendant les douze mois il importe de manger des crêpes en ayant de l'argent dans sa poche. On prétend même à la campagne que celui qui n'en fait pas ne récolte pas de froment ou que son blé sera carié.

Je ne saurais dire d'où vient cette légende. Peut-être de ce que la Chandeleur n'est que la suite chrétienne de la fête païenne qui se célébrait dans l'antiquité romaine en l'honneur de Cérès, déesse des moissons, mais j'ai mis, pour en arriver là, mon imagination à la torture. Ce qu'on peut affirmer plus sûrement, c'est qu'au cours de cette fête, on processionnait à Rome en portant des torches allumées et que, plus tard, au V^e siècle, quand le pape Gélase se préoccupait de faire disparaître les derniers vestiges du paganisme tout en en conservant certaines pratiques modifiées, afin de ne pas contrarier les traditions populaires, il institua sous le nom de « Purification », une bénédiction et une procession de cierges — qui n'étaient qu'une procession de chandelles, d'où vient le nom de Chandeleur.

Georges ROCHER.

Informations

Le nouveau ministère

Le nouveau ministère compte dix-huit ministres et cinq sous-secrétaires d'Etat. Sur ce nombre, quatre appartiennent à la Haute-Assemblée. Ce sont MM. Paul-Boncour, Penancier, Louis Serre et Albert Sarraut.

Le ministère du budget est rétabli. Par contre, les sous-secrétaires d'Etat des affaires étrangères, de l'intérieur, des beaux-arts, des colonies, de l'agriculture, de l'air, de l'éducation physique et du travail sont supprimés.

Un sous-secrétariat est créé : celui des travaux publics.

Le précédent ministère comptait 17 ministres et 12 sous-secrétaires d'Etat.

Au point de vue politique, la composition du ministère est la suivante : 14 du groupe radical-socialiste, 1, du groupe républicain-socialiste ; 2 de la gauche radicale ; 1 de la gauche indépendante ; 1 du parti républicain socialiste ; 1 indépendant de gauche ; 3 n'appartenant à aucun groupe.

Au Sénat

Le Sénat, dans la séance de mardi soir, a adopté, par 243 voix contre 23, le projet de douzième provisoire applicable au mois de février.

A la Chambre

La Chambre a voté l'ensemble du projet de douzième provisoire applicable au mois de février.

M. Paul-Boncour à Genève

M. Paul-Boncour a fait savoir qu'il compte arriver à Genève vendredi prochain pour participer aux travaux de la commission générale du désarmement qui doit comme on sait, procéder à un examen du projet français de sécurité et de désarmement.

La conférence du désarmement

Courte séance, mardi, à Genève, au cours de laquelle a été discuté le problème de la publication ou de la divulgation des infractions éventuelles à la constitution future du désarmement. M. Massigli, délégué japonais, s'est efforcé d'apporter un peu de clarté dans le débat et la proposition a été envoyée pour examen, à un comité spécial.

En Espagne

La grève générale des étudiants, organisée par la Fédération Universitaire Espagnole a commencé mardi matin par solidarité avec les élèves de l'Ecole des ingénieurs industriels.

Les grévistes demandent le renvoi de plusieurs professeurs. La grève est déclarée pour 48 heures.

En Allemagne

M. Frick, ministre de l'intérieur, a déclaré au journal hitlerien « Le Vossische Beobachter » que le cabinet Hitler se proposait de régénérer l'esprit et l'intelligence du peuple allemand, et que, pour réaliser cette œuvre nationale, il était nécessaire que le nouveau gouvernement disposât de pouvoirs plus étendus que ceux qu'il défient actuellement.

« Nous proposerons au Reichstag, a-t-il précisé, une loi de pleins pouvoirs que le Parlement devra élaborer conformément aux dispositions de la Constitution. »

Un manifeste du nouveau chancelier

Le chancelier Hitler a adressé au parti national-socialiste un manifeste où, après avoir déclaré que les partis et les groupes nationaux se sont unis en une lutte commune pour le relèvement de l'Allemagne, il affirme que les racistes méneront à bien la tâche colossale qui leur est impartie.

Il conclut en demandant à ses partisans de lui accorder leur confiance, afin que le Tout-Puissant (!) donne sa bénédiction pour recréer une Allemagne basée sur l'honneur, la liberté et la paix sociale.

Les Etats-Unis et les Soviétiques

M. Roosevelt a reçu une pétition signée par huit cents professeurs, représentant environ trois cents universités américaines, lui demandant de procéder à la reconnaissance diplomatique de l'U. R. S. S. dès qu'il entrera en fonctions.

La pétition déclare que la continuation de la politique actuelle d'éloignement constitue une menace dangereuse pour la paix des nations.

On croit savoir que M. Roosevelt est personnellement favorable à l'établissement de relations avec l'U. R. S. S., bien qu'on ne sache pas encore quelle sera l'attitude sur ce sujet du Congrès issu des dernières élections.

Dans tous les cas, le nouveau président devra s'attendre en cette matière, à une forte opposition de la part des éléments travaillistes américains.

Bolivie et Paraguay

Un communiqué officiel annonce que les Paraguayens ont repoussé une violente attaque des Boliviens qui ont laissé sur le terrain trois cents morts.

Vers la fin du régime sec

Par 12 voix contre 5, le comité financier du Sénat a donné un avis favorable au projet de loi tendant à autoriser à nouveau la fabrication et la vente de la bière aux Etats-Unis.

Le conflit sino-japonais

Des nouvelles de source japonaise reçues ces derniers jours signalent que les avions de bombardement japonais ont opéré plusieurs raids sur des villes du Jehol Oriental, notamment Kai Lou, où, croit-on, sont concentrées les forces hostiles au Man Tchéou Kouo.

Kai Lou a été bombardée tous les jours, entre le 21 et le 24 janvier.

Des attaques aériennes ont été effectuées sur d'autres points du Jehol septentrional.

EN PEU DE MOTS...

— Le Président de la République a communiqué en la peine des travaux forcés à perpétuité la peine de mort prononcée contre le nommé Mouvalet, assassin du typographe Brunet.

— Un motocycliste, M. Lamarque, magon, a heurté un camion, près de Bourge-Bigorre (Htes-Pyrénées) et s'est brisé le crâne. La mort a été instantanée.

— On annonce la mort du grand écrivain anglais John Galsworthy. Il était né en 1867.

— Le tribunal correctionnel de la Seine a condamné à 1 an de prison avec sursis, M. Gioux, ancien avoué, ancien député du Maine-et-Loire, pour escroqueries.

— Un entrepreneur, M. Segrette, de Toulouse, a heurté avec son auto un veilleur de nuit, nommé Dedieu qui a été tué.

— On croit que l'aviateur Bert Hinder, disparu depuis plusieurs jours dans la région des Alpes, est toujours en vie.

NOS ÉCHOS

Géographie officielle.

Depuis si longtemps, on dit que les Français ne connaissent pas la géographie, que, peut-être, on pourrait penser qu'il y a là quelque exagération. Hélas ! nous avons assisté hier à une petite scène qui vient démentir nos belles illusions...

Dans un bureau d'expéditions de la rue de Rennes, une dame se présentait avec un petit paquet à destination de Saint-Pierre et Miquelon.

— Oh est-ce ? demanda un employé.

— La dame ignorait.

Il y eut alors une discussion véhémentement pour savoir si cette île malencontreuse trouvait au large de l'Afrique ou à la pointe de l'Asie...

C'est alors que le chef de bureau, attiré par ces bruits de voix, fit son apparition. Il s'enquit du sujet de dispute et, après avoir réfléchi un instant :

— Mais, voyons, trancha-t-il, Saint-Pierre et Miquelon, c'est une colonie anglaise !

Il faut savoir la pratiquer.

— Moi, dit Durand, je suis exclusivement économiste. Dame, c'est que la vie n'est pas bon marché. L'argent est difficile à gagner. Par exemple, en ce qui concerne mes vêtements, j'achète un complet et il faut qu'il me fasse mon année, quant à mes chapeaux, ils me font deux ans !

— Moi, mon vieux, répondit Dupont, mes chapeaux me font quatre ans !

— Bigre... mais dis donc, au bout de la quatrième année, il doit être dans un joli état, ton chapeau ?

— Pas du tout !... A la fin de la première année, je change le cuir. L'année suivante, je change le ruban et à la fin de la troisième année, je change le chapeau dans un café !

Souvenirs de jeunesse.

Brillante chambrée, l'autre soir, à l'Odéon, pour le cent cinquantième du Second Théâtre Français. Dans l'avant-scène de droite avait pris place le Président de la République ; dans la loge voisine le Président du Sénat.

Au dernier acte, on vit M. Albert Lebrun tenir avec M. Jules Jeanneney une conversation animée.

Évoquaient-ils la situation politique ? Non pas. Ils évoquaient des souvenirs de jeunesse.

— A vingt ans, ma place préférée, disait le Président, était au premier balcon.

— A cet âge-là, confia M. Jeanneney, je n'allais pas encore au théâtre.

Dialogue.

— Dis, grand-père, pour les étrennes, tu m'achèteras une trompette ?

— Non, Toto, je ne t'achèterai pas de trompette.

— Et pourquoi, dis, grand-père, que tu ne me t'achèteras pas, ma trompette ?

— Parce que c'est trop... parce que je préfère te donner un cadeau utile.

— Mais, grand-père, ma trompette, c'est un cadeau utile... quand je l'aurai, je ne t'ennuierai plus.

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS...

UN PETIT SERVICE

— Et cette magnifique 40 C. V. qui éblouissait la rue, illuminait la route, faisait la pige au char d'Apollon ?

— N'en jette plus : j'ai dû la vendre... Pourquoi ? Tu le demanderas à Simone... En attendant, écoute ceci. Nous traversons la Sologne, par là, vers le pays chartrain. Pour chauffeur : Alfred. Tu le connais, vitesse et sécurité... Un seul accroc : un accrochage, mais quel !

Nous filons. Une route droite comme une ligne de mire parmi le frissonnement vert et doré du blé nouveau. Le ciel crêpe et bleu de la saison. Jolie brise. Les coeurs sont au beau éternel. Simone rit, fredonne ; je chante et je ris. Pour point d'orgue, au refrain (et pendant les couplets qui se semblent trop longs), un baiser. Sixième mois de mariage.

Brusquement, choc léger — en pizzicato — et l'on passe. Simone croit à un élan supplémentaire de ma part, un élan maladroit, car je rate l'embranchement. Alfred, en revanche, réussit une superbe embardée. Effroi. J'écarte aussitôt l'autre Alfred... oui... le pingouin-fétiche qui danse devant la vitre arrière, et l'aperçoit, là-bas, dansant à son tour au haut d'une sorte de char-à-bancs, un bonhomme jaune et rouge, les bras au ciel.

Alfred — cette fois, c'est du chauffeur que je parle — freine, stoppe, fait machine en arrière. Nous descendons tous deux, prêts à recevoir, avant toute explication, ces belles injures charretières, ignorées des taxis parisiens, qui claquent comme des coups de fouet au col.

Nous voici en présence d'un « automédon » route de trogne, jaune de veste, un large papillon de crêpe au bras et au chapeau. Il vient de faire le tour de sa voiture.

— Bourgeois, me dit-il, en touchant du doigt le bord de son canotier, vous inquiétez pas : il n'y a qu'un brandeur de cassé et pis quelque petite affaire aussi, par là-dessous. Moi, j'ai fait que remuer un peu sans verser, et la bête n'a rien pris... Mais faut que je vous dise, là, que vous êtes ben honnête de venir demander s'il n'y a pas du dégât, parce que moi, vous savez, j'y vois pas plus loin que le nez de mon cheval. Et j'suis ben content, encore un coup, qu'il ait rien pris.

Le bonhomme, lui, a dû prendre un verre de trop — ou un litre — ce qui ajoute à son éloquence naturelle. Sa bête est un cheval pie comme une vache bretonne, comme la légendaire monture de M. de Turenne. Mon chauffeur, devant tant de bonne volonté — si peu de casse — convient avec bonne humeur que l'accrochage est de sa faute. On ne devrait pas être distrait, pourtant quand on conduit des amoureux... Bref, je remets ma carte au bonhomme et nous nous déclarons échantonnés de la voir ainsi et sauf. Il nous retourne le compliment, non sans déplorer qu'il n'y ait pas le moindre cabaret sur la route. On se serre la main.

Faites réparer votre véhicule, lui dis-je, et envoyez-moi la note. Vous avez l'air trop brave homme pour n'être pas raisonnable. Je le serai aussi.

Monsieur, répondit-il, vous parlez bien. Comptez sur moi comme sur un frère... C'est malheureux qu'on puisse pas trinquer... C'est pas que j'aime à boire... mais faut toujours arroser l'amitié...

Ce sera pour une autre fois... Mais, est-ce que vous allez pouvoir continuer ainsi ? Ne serait-il pas utile de vous envoyer quelqu'un ?

— Justement, j'allais vous expliquer... Faut, pour la peine de tout ça, me rendre un petit service.

— Volontiers.

— Vlà. Moi je vas chercher des clous, un marteau, du fil de fer, car, il y a pas, faut arranger ça, aujourd'hui même... Laissez-moi faire. Je monte sur mon cheval, je prends par le petit chemin et je tombe chez moi... Mais tout ce fourbi et le reste, ça demandera ben une petite heure... Alors, vous, à une demi-heure d'ici, vous verrez à main droite un chemin. Vous machine passera, celle du notaire y passe. Au bout, vous pourrez tourner. Là derrière un bosquet d'ormes, vous trouverez une ferme qu'est un peu contre-bas. C'est pas reluisant du dehors, mais ne vous en faites pas, c'est bien garni à l'intérieur. Alors, v'là, je voudrais que vous disiez à mon client...

— Votre client ?

— Le client ?

— Vlà. Moi je vas chercher des clous, un marteau, du fil de fer, car, il y a pas, faut arranger ça, aujourd'hui même... Laissez-moi faire. Je monte sur mon cheval, je prends par le petit chemin et je tombe chez moi... Mais tout ce fourbi et le reste, ça demandera ben une petite heure... Alors, vous, à une demi-heure d'ici, vous verrez à main droite un chemin. Vous machine passera, celle du notaire y passe. Au bout, vous pourrez tourner. Là derrière un bosquet d'ormes, vous trouverez une ferme qu'est un peu contre-bas. C'est pas reluisant du dehors, mais ne vous en faites pas, c'est bien garni à l'intérieur. Alors, v'là, je voudrais que vous disiez à mon client...

— Votre client ?

— Le client ?

— Vlà. Moi je vas chercher des clous, un marteau, du fil de fer, car, il y a pas, faut arranger ça, aujourd'hui même... Laissez-moi faire. Je monte sur mon cheval, je prends par le petit chemin et je tombe chez moi... Mais tout ce fourbi et le reste, ça demandera ben une petite heure... Alors, vous, à une demi-heure d'ici, vous verrez à main droite un chemin. Vous machine passera, celle du notaire y passe. Au bout, vous pourrez tourner. Là derrière un bosquet d'ormes, vous trouverez une ferme qu'est un peu contre-bas. C'est pas reluisant du dehors, mais ne vous en faites pas, c'est bien garni à l'intérieur. Alors, v'là, je voudrais que vous disiez à mon client...

— Votre client ?

— Le client ?

— Vlà. Moi je vas chercher des clous, un marteau, du fil de fer, car, il y a pas, faut arranger ça, aujourd'hui même... Laissez-moi faire. Je monte sur mon cheval, je prends par le petit chemin et je tombe chez moi... Mais tout ce fourbi et le reste, ça demandera ben une petite heure... Alors, vous, à une demi-heure d'ici, vous verrez à main droite un chemin. Vous machine passera, celle du notaire y passe. Au bout, vous pourrez tourner. Là derrière un bosquet d'ormes, vous trouverez une ferme qu'est un peu contre-bas. C'est pas reluisant du dehors, mais ne vous en faites pas, c'est bien garni à l'intérieur. Alors, v'là, je voudrais que vous disiez à mon client...

— Votre client ?

— Le client ?

— Vlà. Moi je vas chercher des clous, un marteau, du fil de fer, car, il y a pas, faut arranger ça, aujourd'hui même... Laissez-moi faire. Je monte sur mon cheval, je prends par le petit chemin et je tombe chez moi... Mais tout ce fourbi et le reste, ça demandera ben une petite heure... Alors, vous, à une demi-heure d'ici, vous verrez à main droite un chemin. Vous machine passera, celle du notaire y passe. Au bout, vous pourrez tourner. Là derrière un bosquet d'ormes, vous trouverez une ferme qu'est un peu contre-bas. C'est pas reluisant du dehors, mais ne vous en faites pas, c'est bien garni à l'intérieur. Alors, v'là, je voudrais que vous disiez à mon client...

— Votre client ?

— Le client ?

C'est-à-dire au gas Moliveau... Oui, c'est son oncle, vous comprenez, qu'on doit enterrer ce matin, et c'est moi que je vas prendre le défunt avec ma bagnole... C'est plus de trois cent mille francs qui tombent dans la poche du neveu, de c'te affaire-là ! Parfaitement... Comptez ! Il y a d'abord...

Je n'écouterai plus le bonhomme. Nous venons tout simplement d'accrocher le corbillard de la commune, rustique corbillard sans écusson ni panache, où le cheval seul, somme toute — blanc et noir — portait le deuil.

Simone, restée dans la voiture, avait vu que tout s'arrangeait. Nos bavardages cependant commençaient de l'inquiéter. Je dus lui révéler, aussi gaïement que possible, le caractère funéraire de l'accident. Elle se fracaya ; elle croit aux présages.

...Ainsi donc, à deux kilomètres de là, nous prenons la droite et le chemin de la ferme. Nous arrivons devant une cour à mare et à pailleur où viennent de s'abattre une quarantaine de braves gens en habits sombres. Le gas Moliveau — non point trop triste — s'empresse à ma rencontre. Il croit que c'est le préfet qui se dérange pour les obsèques. Je le détrompe et lui fais ma commission avec mes condoléances. Le voilà consterné. Une petite heure de retard, on sait, entre gens du pays ce que cela veut dire. Amis et parents s'approchent et se concertent. Quelques-uns arrivent de loin et doivent repartir avant midi. Il est question d'autobus et de trains. Tout à coup, une bonne femme en coiffe noire élève la voix.

— Ecoutez un peu voir, Pgas Moliveau : si tu y demandais au monsieur d'y prendre la caisse sur la voiture ? Ben sûr !... Dame !... Pisque c'est lui qu'est la cause de tout ça.

Simone entend et se récrie. Alfred — le chauffeur — a la mine longue. Il commence à comprendre que les menus accidents sont les plus dangereux. Le garde-champêtre, par bonheur, vient à notre secours.

Jamais, déclare-t-il, vous ne pourriez installer un cercueil là-dessus c'est pas arrangé pour... J'suis de votre avis, la mère, c'est ben dommage, car pour une belle auto...

Le curé, qui se tenait dans la chambre mortuaire, est appelé au conseil. Quelques hommes s'offrent à porter le mort par équipes de quatre ;

Chronique du Lot

Elections à la Chambre d'Agriculture

Nous rappelons aux agriculteurs du Lot que les élections à la Chambre d'Agriculture, auront lieu, le dimanche 5 février, dans toutes les communes de l'arrondissement de Cahors et de l'arrondissement de Gourdon.

MM. Raymond Calmels, Emile Couderc, Alfred Capmas et Jean Brunet, membres sortants, se représentent aux suffrages de leurs pairs. Nous avons dit les titres qu'ils se sont acquis à la confiance des cultivateurs.

L'œuvre de la Chambre d'Agriculture est déjà très importante et elle a été toujours utile. Elle s'est efforcée d'obtenir une protection efficace des produits de la terre. Elle a contenu l'action des Assemblées des Présidents de Chambre d'Agriculture; elle a obtenu d'être consultée par le gouvernement pour la solution des questions importantes. Elle a soutenu l'action des parlementaires et des associations agricoles pour la défense des intérêts qui lui sont confiés. Elle est intervenue très activement dans la révision des évaluations des propriétés foncières, travail très important et de grandes conséquences.

Pour le blé, elle a demandé et obtenu le relèvement des droits de douane, la réduction des importations, les facilités de financement de la récolte de 1932, le report de 6 millions de quintaux sur la récolte prochaine. Elle a travaillé à la création d'une Caisse d'Assurances contre les calamités agricoles. Elle a aidé à la naissance de la loi de 1930, charte de notre viticulture. Elle a obtenu une baisse sensible sur le prix des engrais.

Localement, elle a favorisé la création d'une Ecole d'Agriculture d'hiver et d'une Ecole d'Artisanat rural. Elle a obtenu du P. O. le transport à demi-tarif des ramasseuses de fraises. Elle a aidé la Caisse Mutuelle d'Assurances sociales agricoles.

Voilà un résumé succinct de son œuvre. Il suffit à montrer que ceux qui l'ont faite méritent l'approbation de leurs mandants.

Ceux-ci leur témoigneront leur confiance en votant, dimanche, 5 février pour eux. MM. Raymond Calmels, Emile Couderc, Alfred Capmas et Jean Brunet doivent être et seront réélus par une imposante et considérable majorité, dans laquelle ils puiseront l'autorité nécessaire pour continuer l'œuvre si bien commencée.

Au Sénat

Dans la liste des candidats aux commissions générales du Sénat, nous relevons les noms des sénateurs du Lot, candidats aux commissions suivantes :

M. Garrigou, à la commission d'administration générale, départementale et communale; et à la commission de l'enseignement; M. Fontanille, à la commission de l'Agriculture et M. Loubet, à la commission des travaux publics.

Votes de nos députés

Sur l'ensemble du projet de loi portant ouverture, sur l'exercice 1933, de crédits provisions applicables au mois de février 1933, et autorisation de percevoir pendant le même mois les impôts et revenus publics, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. René Besse, de Monzie, Malvy.

La Chambre a adopté par 426 voix contre 150.

Légion d'honneur

Notre excellent compatriote, M. Elie Mazars, intendant de 1^{re} classe, sous-directeur de l'Ecole supérieure de l'Intendance à Paris, est promu officier de la Légion d'honneur.

Nous adressons à M. Elie Mazars, qui est originaire de Cazals et un ancien élève du lycée Gambetta, nos bien vives et cordiales félicitations.

M. Catelin, du Cossou (commune de Saux), grand mutilé de guerre, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 2 — SAMEDI 4

DIMANCHE 5 FÉVRIER

(Matinée et soirée)

SEMAINE DE GRAND GALA

PROGRAMME

PREMIERE PARTIE

ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes.

ANNY CHAUFFEUR

ou l'art de « Se marier à deux... à l'heure », comédie gaie parlée, interprétée par la délicieuse

ANNY ONDRA

La méthode d'Anny est pleine de charme et d'originalité. Anny méprise les holiées. Elle conduit un tacot antédiluvien, équipé en roulotte. Suivez-la, elle roulera cette semaine dans la salle du « Palais des Fêtes » et vous ferez le plus amusant voyage qui soit.

DEUXIEME PARTIE

MARCELLE CHANTAL

AU NOM DE LA LOI

drame policier parlant français d'après le roman de Paul Bringuier

Le cinéma vit de mouvement. A ce titre « Au nom de la loi » est par excellence le type même du sujet pour l'écran. Rares sont les films qui, autant qu'« Au nom de la loi », auront été le prétexte à des décors aussi variés : Paris, Montmartre, les coins inquiétants de la banlieue, la Côte d'Azur, la lumineuse Marseille, les trains de luxe...

Interprétation remarquable de Marcelle Chantal, Charles Vanel, Gabriel Gabrio, Régine Dancoeur, Jean Marchat, Jean Dax, José Noguero, Labry, Géo Labry, Nestor Ariani.

Prix des places sans augmentation Location gratuite ouverte

LE CENTENAIRE DE CHAMPOLLION

La Société Française d'Égyptologie vient de faire frapper une médaille pour commémorer le centenaire de notre illustre compatriote de Figeac, Champollion, et un exemplaire de cette médaille a été remis par cette société à M. Lebrun, Président de la République et une autre sera remise au Roi d'Égypte.

La défense du marché du blé

Le « Journal officiel » publie la loi suivante :

Le ministre de l'Agriculture est autorisé, jusqu'à concurrence d'une dépense de 300 millions de francs à constituer le stock de sûreté de blé destiné à l'alimentation de la République et le paiement à la date du 30 septembre 1933.

Les contrats constatant ces achats contiendront une clause de résiliation et une clause de reconduction. Un décret fixera les conditions dans lesquelles devront être prévues d'une part la résiliation réciproque, qui jouera dans le cas de hausse des cours au-dessus d'une certaine limite et, d'autre part, la clause de reconduction dont l'effet sera limité au 1^{er} décembre 1933 et qui jouera dans le cas contraire. Les achats seront effectués par les soins de l'intendance : ils seront faits de gré à gré et seulement près des groupements agricoles ayant souscrit des contrats de stockage ou de report.

Poste automobile rurale

A partir du 6 février 1933, le départ le matin de la voiture du circuit de poste automobile rurale de Limogne aura lieu à 10 heures et non plus à 10 h. 30.

Armée

Le sergent-chef Beaux, du 16^e tirailleurs sénégalais, est promu adjudant. Les sergents Graziani, Causinus, du 16^e tirailleurs sénégalais, sont nommés sergents-chefs.

Agence postale

Mme Moles est nommée gérante de l'agence postale de la commune de Crayssac.

Déclarations d'associations

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « La Truite comicoise ». But : répression du braconnage, repeuplement du ruisseau. Siège social : café Labrousse, à Comiac (Lot).

« Syndicat des horlogers-bijoutiers du département du Lot ». But : défense des intérêts de la corporation. Siège social : café de Bordeaux, à Cahors.

Les truffes

A la foire de Cazals, du 27 janvier, le marché aux truffes fut peu garni, en raison du froid. Les prix ont varié entre 45 et 54 francs le kilo.

A la foire de Limogne, il n'y eut pas de truffes, en raison de la gelée qui a empêché les propriétaires de « caver ».

EDEN

JEUDI SAMEDI ET DIMANCHE (en soirée) DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Un des plus grands succès de l'Ecran

Marlène DIETRICH

DANS

"SHANGHAI EXPRESS"

(version française)

Film entièrement parlant français. C'est la vie elle-même, dans une action violente, érotique des passions humaines.

Un film prodigieux de mouvement, plein de tableaux étranges de la Chine mystérieuse et troublée, dans lequel le charme et le talent de sa principale interprète,

Marlène DIETRICH atteint son paroxysme d'intensité.

EN PREMIERE PARTIE

ACTUALITÉS FOX-MOVIE-TONE.

AUDITORIUM, attraction musicale.

MAGAZINE PARAMOUNT, documentaire parlé.

Le célèbre comique DREAN

DANS

SOIREE DANSANTE

désopilant sketch parlant

LE DOMESTIQUE MECANIQUE

Sketch comique parlant

AVBC

Simone CERDAN et Fernand RENÉ

EN PREMIERE PARTIE

ACTUALITÉS FOX-MOVIE-TONE.

AUDITORIUM, attraction musicale.

MAGAZINE PARAMOUNT, documentaire parlé.

Le célèbre comique DREAN

DANS

SOIREE DANSANTE

désopilant sketch parlant

LE DOMESTIQUE MECANIQUE

Sketch comique parlant

AVBC

Simone CERDAN et Fernand RENÉ

MÉRITE AGRICOLE

C'est avec plaisir que nous avons appris et mentionné la promotion au grade d'officier du Mérite agricole de M. Gay, directeur des services agricoles du Lot, à Cahors.

Tous ceux qui ont su apprécier les services rendus par M. Gay aux agriculteurs du Lot, par ses conférences et ses conseils éclairés ont applaudi à la distinction bien méritée qu'il vient de recevoir.

Nous adressons à M. Gay nos bien vives félicitations.

Société des Etudes du Lot

MM. les Membres de la Société des Etudes du Lot sont priés d'assister à la prochaine réunion qui se tiendra dans le local habituel des séances, le lundi 6 février, à 17 heures très précises.

Ordre du jour : communications diverses; M. Malrieu présentera à ses collègues ses dernières poésies patoises « L'Oustal ».

Syndicat des Trufficulteurs

Nous rappelons que la réunion du Syndicat des trufficulteurs du Lot aura lieu mercredi 1^{er} février à la maison d'agriculture de Cahors.

Convocation des réservistes en 1933

Armée de terre

Troupes métropolitaines et coloniales

Seront convoqués en 1933 :

A. — Officiers : 1^{er} Les Sous-Lieutenants de réserve se trouvant dans leur 3^e année de grade ou dans la 2^e année, s'ils proviennent des Sous-Officiers en retraite; 2^o Les Sous-Lieutenants de réserve ajournés des classes précédentes; 3^o Les Officiers de réserve proposés pour l'avancement et qui n'ont pas encore accompli des périodes imposées par la loi du 8 janvier 1925 pour être nommés au grade supérieur; 4^o Un certain nombre d'Officiers non proposés pour l'avancement.

B. — Sous-Officiers et hommes de troupe : 1^{er} Les disponibles appartenant à la classe 1929, c'est-à-dire nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1909 (ces dates incluses); à l'exception des hommes de cette classe qui ont été incorporés avec des classes plus jeunes que la classe 1929 (sursitaires et ajournés), et qui, conservant le millésime de leur classe d'incorporation jusqu'à la date de leur passage dans la réserve, n'appartiennent pas jusqu'à ce moment, à la classe 1929.

2^o Les disponibles des classes d'âge plus jeune que la classe 1929, qui, par le jeu de la loi du 31 mars 1928 sont rattachés à cette classe.

3^o Les réservistes des classes 1926 et antérieures qui, par suite d'ajournement, n'ont pas encore accompli la première période d'exercice de la 1^{re} réserve effectuée par leurs classes.

4^o Les Sous-Officiers de réserve n'appartenant pas aux catégories indiquées ci-dessus, désireux de préparer le Brevet de Chef de Section ou de concourir pour ce titre et volontaires pour une convocation.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la durée de la période, lieu, mode et dates des convocations, exemptions, ajournements, changements de série et corps, soutiens de famille, les réservistes peuvent s'adresser aux Brigades de Gendarmerie, aux Bureaux de Recrutement ainsi qu'au Corps de troupe, Centres de Mobilisation et Bureau de Gendarmerie.

Disparu et retrouvé

Nous avons mentionné qu'un jeune élève de l'école St-Charles, à Gramat, avait disparu depuis plusieurs jours.

Des recherches furent faites et l'enfant a été retrouvé. Il était rentré dans sa famille qui habite dans la commune de Leyme.

Le jeune écolier a déclaré qu'il avait pris l'autobus de Gramat à Leyme, vendredi matin, mais qu'il n'avait averti personne de son départ.

Tout est bien qui finit bien.

Braconnage

Guillaume B., et Jean F., de Puy-Evêque, chassaient en temps prohibé et avec des engins prohibés. Les gendarmes les surprisent et, tout naturellement, ils dressèrent contravention.

Pêche interdite

Procès-verbal a été dressé à M. Rous-silhes cultivateur à Prê-Neuf (Laval-dè-Cère) qui se livrait à la pêche aux filets.

Pour obtenir son permis de conduire

Le « Journal Officiel » du 29 janvier publie un arrêté modifiant les conditions dans lesquelles doivent être établis et délivrés les permis de conduire, et le fait suivre de la liste indicative des incapacités physiques pour lesquelles le certificat médical d'aptitude à conduire les voitures automobiles pesant en charge plus de 3.000 kilos, ne pourra être délivré.

Numéro illisible

Les gendarmes constatant que les numéros de l'auto de M. Fréjatons, de Thégra, étaient illisibles, lui ont dressé contravention.

Routes Nationales

et Chemins de Grande Communication

Opérations probables pendant la semaine du 30 janvier au 4 février 1933 :

Cylindrages à vapeur. — R. N. de Cahors à Figeac, de 56 km. à 59 km., à Montbrun et de 66 km. 400 à 67 km., à Frontenac; C. G. C., n^o 13, de 13 km. à 13 km. 500, entre Cambes et Livernon; R. N. Fumel-St-Céré II, n^o 6, 32 km. à 33 km., entre Montcléra et Frayssinet-le-Gélat; de 36 km. à 37 km., entre Frayssinet-le-Gélat et Cassagnès; de 46 km. 500 à 47 km., vers Frayssinet-le-Gélat; R. N., Cahors-Montauban, II n^o 9, ex. G. C. 12, de 6 km. à 7 km., entre la limite du Tarn-et-Garonne et Castelnau; de 24 km. 500 à 25 km., de Sept-Ponts à l'Hospitalet; R. N., Sarlat-Frayssinet, de 56 km. 500 à 68 km., entre Nadailac et St-Cirg-Madelon (Gare).

Approvisionnement de matériaux. — C. G. C., n^o 9, de 8 km. à 11 km., entre Luzeh et Caillac.

CAHORS

Les Amis du Beau Vieux Quercy

GALA DE LA COMEDIE FRANÇAISE

La 7^e réunion de la 6^e saison est une soirée poétique où l'on a fait une place prépondérante à la chanson française. C'est ce que Mme B. Dussane, conférencière excellente parmi les meilleures, saura bien expliquer dans sa causerie à qui elle a donné ce titre significatif : « De Versailles à Montmartre. Quelques sourires de France ».

Naïves, tendres ou héroïques — mais toujours charmantes et émouvantes — ces chansons auront pour interprètes M. Pierre Dux et Mlle Jeanne Sully qui ont obtenu avec elles un si beau succès aux « matinées poétiques » hebdomadaires de la Comédie-Française. Quinze poèmes, fables ou chansons seront dits au cours de la conférence de Mme B. Dussane.

La deuxième partie de la soirée sera consacrée à la pièce célèbre d'Alfred de Musset, *un Caprice*, jouée par les trois artistes de la Maison de Molière.

C'est la Comédie-Française, pour un soir, à Cahors. Le Comité des « Amis du Beau Vieux Quercy » exprime à M. l'Administrateur général ses remerciements reconnaissants de ce qu'il a bien voulu accorder pour cela l'autorisation spéciale qui a rendu possible ce véritable gala.

La soirée aura lieu vendredi 3 février. Elle commencera à 21 heures exactement, car il faut qu'elle soit terminée avant minuit. — Le Comité.

Contributions indirectes

M. Bayle, receveur des contributions indirectes à Cahors, est nommé entrepreneur des tabacs à Souillac.

Il y a quelques années, M. Bayle n'avait pas accepté une nomination identique dans un autre département.

Cadurcien, il lui dépassait de quitter le Lot et de s'installer à Cahors. Mais il va à Souillac. Souillac est dans le Lot et à côté de Cahors !

Nous adressons nos félicitations à M. Bayle.

UN GRAND FILM

Partout le film « Jemmes Filles en Uniforme » (Mädchen in uniform) a été accueilli non seulement avec un faveure marqué, mais d'une manière triomphale.

Il ne s'agit pas d'une vogue passagère ni d'un hasard heureux.

Le succès retentissant de « Jemmes Filles en Uniforme » est dû à sa supériorité.

Le thème général de la pièce, cette émouvante aventure d'une jeune fille sensible et romantique dans un pensionnat où règne une terrible discipline, est d'un intérêt profond, universel.

Avec les cent « Jemmes Filles en Uniforme » naïves ou révoltées, charmantes ou pittoresques, la directrice et la sous-directrice, personnifiant à merveille l'autorité rigide et sans concessions, l'institutrice clairvoyante, secrètement attendrie sous son masque impersonnel, c'est toute une humanité d'hier, d'aujourd'hui et de demain qui s'agitte dans cet admirable film.

Admirable, en effet, par la valeur des images dans ce cadre unique si puissamment évoqué du vieux château solennel transformé en maison d'éducation, où doit sévir sans pitié la traditionnelle discipline.

Chef-d'œuvre au double point de vue scénique et technique, c'est aussi un chef-d'œuvre par l'interprétation.

Point de fausses notes. Dans cette réalisation d'un goût parfait, les figures les plus représentatives ont un relief inoubliable, quel rythme dans l'ensemble, que de détails saisissants ! Rien d'artificiel dans le jeu de ces artistes qui restent toujours dans la vie. Oui, nous les voyons ces pensionnaires, avec leurs joies secrètes, leurs illusions, leurs larmes, leur sagesse ou leur folie.

« Jemmes Filles en Uniforme » (Mädchen in uniform) ne nous y trompons pas : une date dans l'histoire du théâtre et de l'écran modernes.

Obsèques

Mercredi matin, ont été célébrées les obsèques de M. Jean Alazard, décédé à Cahors, à l'âge de 80 ans.

M. Jean Alazard était un ancien commerçant en cuirs, très connu et très estimé. Il comptait de nombreux amis et de vives amitiés dans notre ville.

C'est un vieux cadurcien qui disparaît.

Nous adressons à son fils, l'excellent docteur Alazard, Mme Alazard, la famille, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Labro, née Escrouzailles, veuve du regretté M. Labro, ancien conducteur des Ponts et Chaussées, décédée à Paris, où elle s'était retirée, il y a plusieurs années.

Mme Labro venait régulièrement passer quelques jours à Cahors où elle compte toujours des parents et des amis de la famille.

Nous adressons à ses deux fils, MM. Marcel et Jean Labro, et à la famille nos sincères condoléances.

Il abandonne le paquet

Un individu, à l'accent étranger, circulant en ville, mardi, offrant aux ménagères des draps de lits à des prix très bas.

Un agent de police lui demanda ses papiers. L'individu aussitôt, abandonna le sac et prit la fuite. L'agent a ramassé le sac et l'a déposé au bureau de police.

Et les permis ?

Antonio, ouvrier à l'usine de Fumel, était en moto sur la route de Puy-Evêque.

Les gendarmes lui demandèrent de montrer son permis de conduire.

Antonio n'en a pas. Procès-verbal a été dressé.

L'orage du 29 janvier 1933

L'orage qui a éclaté, dimanche soir, sur la région de Cahors n'a provoqué, à Cahors, qu'un vil étonnement.

Il est rare, disait-on, qu'en janvier, le tonnerre se fasse entendre. Mais, ceci dit, personne ne se doutait que les grondements de tonnerre scandaient les méchants coups que commettaient le vent qui soufflait avec une rare violence, dans certaines communes du Lot.

A Cahors, l'orage provoqua une panne d'électricité !

Une panne de plus ou de moins, on finit par s'y habituer et nul n'y a attaché d'importance; elle a simplement troublé, dans leur quiétude, les joueurs de manille et les spectateurs de cinéma.

Mais l'orage a été plus mauvais, par ailleurs, dans le Lot.

Les poteaux téléphoniques l'ont subi, et comment donc ! Les communications ont été et sont, peut-être encore, interrompues, car les équipes téléphoniques sont sur les lieux pour les rétablir.

Des constatations faites par le service technique, il a été établi que l'orage avait été néfaste dans les communes suivantes :

Canton de St-Céré. — A « Réverie » et « Château de Montai », communications interrompues.

Canton de Lacapelle-Marival. — Dans les communes Le Bourg, le Bouyssou, St-Maurice, Labathude, St-Colombe, Issendouls, Albiac, Espeyroux, Molières, communications interrompues; les fils étaient mêlés.

Il en était de même dans les communes d'Alvignac, Miers, Carluet, Lavergne, du canton de Gramat, de Fons, Lis-sac, du canton de Figeac.

Sur le réseau nord de Figeac à Saint-Céré, un poteau a été complètement « réduit en miettes ».

Sur la voie ferrée de Figeac à Aurillac, 15 poteaux ont été touchés par la foudre.

Les communes de Gorses, Ladirat, Terrou, Sabadel, Montel, dans le canton de Latronquière, furent, également, privées de communication.

Voilà les effets de l'orage du 29 janvier !

L'hiver de 1933 n'est pas encore, hélas ! terminé, mais il faut espérer que ses méfaits ne seront pas, demain, aussi néfastes que ceux qu'il a commis jusqu'à ce jour.

Et nous ne parlons pas de la sale grippe qui a semé dans le pays et que trop de braves gens ont récoltée ! ! !

L. B.

Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors croit devoir rappeler aux électeurs de la commune que le délai fixé pour les inscriptions ou radiations sur la liste électorale expire le 4 février, courant.

Passé cette date, aucune demande d'inscription ou radiation ne pourra être acceptée.

Médaille d'honneur communale

La médaille d'honneur communale est décernée à MM. Maisonneuve, à Gajarc; Mme Tonnelier, à Gourdon; MM. Romec, à St-Jean-de-Laur; Y. Oriin, à Saint-Céré; Fournastier, à Cahors.

Nos félicitations.

Médaille du travail

La médaille d'honneur en argent du travail, est décernée à : Mme Frazziol Jeanne, à St-Céré; 42 ans de service, chez M. Hérel; Mlle Pradayrol Thérèse, à Alvignac; 46 ans de services dans la famille Branche; M. Teyre Pierre, à Gramat; 31 ans de services à l'institution Charles.

Une piqûre

Le jeune Pélaprat, plongeur au Café Tivoli, par suite d'un éclat de verre, s'est fait une piqûre à l'annulaire droit.

15 jours d'incapacité de travail.

Pour manger une... grive !

jeunes: Maury, Larnaudie, Blanc, Chambert et Courtoulier tous élèves du C. C. de Souillac.

Nos joueurs reçurent de la part des sympathiques dirigeants gramatois un accueil touchant. Ils furent choqués et comblés de fiançailles.

Le match fut correct, courtis et des plus attrayants. Les jeunes et vaillants « écureuils » quoique handicapés par la taille et le poids défendirent leur chance avec une belle ardeur.

Nous avons pu constater chez les équipiers et le public gramatois un esprit sportif — dans le plus beau sens du terme — qui est tout à l'honneur de la belle cité des Causses.

Prochainement, le public souillagais aura l'occasion de voir aux prises, dans un match revanche, ces deux jeunes équipes qui méritent d'être encouragées.

Nous adressons aux équipiers et à leur moniteur, M. Bourdoncle, nos bien sincères félicitations.

Le patronage laïque de Souillac affirme et affirmera de plus en plus sa force et sa vitalité.

Arrondissement de Cahors
Catus
Médaille d'honneur. — La médaille d'honneur des contributions indirectes est décernée à notre compatriote, M. Michel, de Catus, receveur des contributions indirectes dans la Gironde.

Labastide-du-Vert
A. C. N. P. — Les A. C. N. P. de Labastide-du-Vert sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, samedi, 4 février, à 8 heures du soir, à la mairie.

Concots
Accident. — Au cours de son travail, M. Bellurat, employé chez M. Céliari, entrepreneur de transports, s'est blessé à la main droite de l'avant-bras droit.

Montcuq
Feu de cheminée. — Mardi dernier, 31 janvier, vers 19 h. 30, la cloche du faubourg St-Privat alertait la population de ses coups précipités. Un feu de cheminée venait d'être signalé chez M. Pournon-Bucchi, docteur en médecine.

Duravel
Publications de mariages. — Jean-Noé Frayssinon et Henriette-Jeanne Salinié; Honoré Aigié et Berthe-Marie Ortal de Lagardelle.

Recrutement des classes 1932-1933. — Sur les listes du recensement figurant pour la deuxième fraction de 1932: Coldefy Pierre, inscrit à Foulouse; Castagné Pierre, domicilié à Paris; Foussat Léonard, domicilié à Magnac-Bourg; Labrone Jean-Louis.

1^{re} fraction 1933, Jean-Louis Lafon. Ajournés: 2. Ils passeront au Conseil de révision le 4 avril prochain.

Grézels
Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Lafon, décédé à l'âge de 74 ans.

Vire
Conférence agricole. — Tous les cultivateurs de la commune de Vire sont invités à assister à la conférence qui sera donnée à la mairie, dimanche prochain 5 février, à 15 h., par M. Roudeleux, ingénieur-agronome.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Conférence littéraire. — A la demande du Comité de la Croix-Rouge S. S. B. M. de Figeac, M. Mijoule, le distingué Président de notre Tribunal, a bien voulu accepter d'offrir une conférence littéraire le jeudi 9 février, à 20 h. 30, au Théâtre Municipal.

Latronquière
Touchantes manifestations de sympathie. — M. Roussille, qui jouit de bon droit dans le pays d'une immense popularité, peut mesurer, ces temps-ci, la profondeur et l'étendue de la chaude sympathie et de la haute considération qui l'entourent.

Depuis sa récente nomination à Paris à l'Officiel, on le couvre de fleurs, on l'encense de toutes parts. Il reçoit visites sur visites, compliments sur compliments et dans son bureau affluent par centaines les lettres et les cartes de félicitations. Et tous ces témoignages de précieuse amitié sont comme un avant-goût de la belle fête toute de cordialité qui se prépare et où de prestigieux orateurs, tels que M. de Monzie et le Président Mairie, fervents admirateurs de notre cher légionnaire, exalteront, en un magnifique langage, les hautes vertus et les rares mérites de M. Louis Roussille, le digne héritier et le continuateur de l'œuvre admirable entreprise par son père. — H. P.

Souillac
Patronage laïque. Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Auto contre moto. — Dimanche, M. Salvan, négociant en vins à Souillac arrivait en auto, dans laquelle se trouvaient plusieurs amis.

Auto contre moto. — Dimanche soir, l'auto de M. Bonnet, boulanger à Souillac, a heurté une moto. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Tombé d'un arbre. — M. Fantou, cultivateur aux Cuisines, était monté sur un arbre pour l'émonder, lorsque la branche, sur laquelle il était placé, se cassa.

Etat-civil du mois de janvier. — Naisances: Célié Josette, quartier du Vieil-Hôpital; Fabre Guy, route Nationale; Laval Jacques, à Prèsignac.

Décès: Flaquière Guy, à la Fraigrière, 6 mois; Périé Jean, 78 ans, rue Louxor; Oscar Philis, 84 ans, à Lamothe-Tombereux; veuve Alard Adeline, 85 ans, place du Figueu.

Démographie. — Il a été enregistré dans notre commune, en 1932: 2 naissances, 2 mariages, 4 décès.

St-Michel-de-Bannières
Une auto flambait. — Des habitants de St-Michel étaient alertés, samedi, par des appels: « au secours ». C'était un automobiliste dont l'auto flambait qui appelait.

Manifester pacifiste
Londres. — Trente organisations nationales pacifistes ont publié un manifeste réclamant la suppression des manufactures d'armes privées.

Labastide-Murat
Société sportive « La Fortunière ». — Les membres de la société « La Fortunière », réunis en assemblée générale le 28 janvier 1933, ont nommé le bureau suivant pour l'année en cours:

Montfaucon
Mort d'une doyenne. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme veuve Delmas.

Soulomès
Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Emilie Boudet du village de Vintajou, décédée à l'âge de 64 ans, après une courte maladie. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

Souillac
Patronage laïque. Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Auto contre moto. — Dimanche, M. Salvan, négociant en vins à Souillac arrivait en auto, dans laquelle se trouvaient plusieurs amis.

Auto contre moto. — Dimanche soir, l'auto de M. Bonnet, boulanger à Souillac, a heurté une moto. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Tombé d'un arbre. — M. Fantou, cultivateur aux Cuisines, était monté sur un arbre pour l'émonder, lorsque la branche, sur laquelle il était placé, se cassa.

Etat-civil du mois de janvier. — Naisances: Célié Josette, quartier du Vieil-Hôpital; Fabre Guy, route Nationale; Laval Jacques, à Prèsignac.

Décès: Flaquière Guy, à la Fraigrière, 6 mois; Périé Jean, 78 ans, rue Louxor; Oscar Philis, 84 ans, à Lamothe-Tombereux; veuve Alard Adeline, 85 ans, place du Figueu.

Démographie. — Il a été enregistré dans notre commune, en 1932: 2 naissances, 2 mariages, 4 décès.

St-Michel-de-Bannières
Une auto flambait. — Des habitants de St-Michel étaient alertés, samedi, par des appels: « au secours ». C'était un automobiliste dont l'auto flambait qui appelait.

Manifester pacifiste
Londres. — Trente organisations nationales pacifistes ont publié un manifeste réclamant la suppression des manufactures d'armes privées.

RENSEIGNEMENTS
La plus grande France

Sous ce titre, la Fédération française des anciens colons, reconnue d'utilité publique, a organisé sous le patronage de MM. le Ministre des Colonies et le Maréchal Lyautey, une grande souscription nationale au bénéfice de ses œuvres d'entraide (maisons de repos et orphelinats).

Pour les orphelins de la police
Une tombola

A différentes reprises, la Presse a entrepris le public de l'admirable fondation qu'on réalise à Osmoy (Cher) les policiers français et colons.

Pour l'achèvement, les policiers lancent une nouvelle tombola dotée de plus de 200.000 francs de lots et dont le billet coûte seulement: Un franc.

Le tirage, sans remise possible, aura lieu le 6 mars 1933, au siège de la Société, 11, rue Tisserand, Paris, 15^e.

Parmi les lots, nous pouvons déjà citer: un objet d'art offert par M. le Président de la République; une automobile de luxe Renault; une chambre à coucher; une salle à manger de Crozatier-Meubles; une motocyclette; deux bicyclettes; une machine à coudre Atheros; un trousseau complet du Crédit Familial; un appareil de T. S. F.; une garniture de cheminée; des bons de marchandises des magasins des Gobelins; du linge; des parfums; des objets d'utilité pratique, etc.; plus de 6.000 lots de réelle valeur.

C'est dire que l'affaire est intéressante et que nos concitoyens, qui aiment bien leur police, souscriront avec empressement à cette magnifique tombola dont le billet vaut seulement: Un franc.

On trouve des billets au siège de la Société, 11, rue Tisserand, Paris, 15^e. Ils sont expédiés franco à partir de 10 billets.

DÉPÊCHES
Paris, 10 h.

Troubles graves en Irlande
Londres. — La grève des transports dans l'Ulster menace d'avoir des suites très graves. Les incidents violents et les actes de sabotage se multiplient.

Le conflit sino-japonais
Changeun. — Au quartier général militaire japonais on déclare inévitable une prochaine reprise des hostilités dans la province de Jehol.

Manifester pacifiste
Londres. — Trente organisations nationales pacifistes ont publié un manifeste réclamant la suppression des manufactures d'armes privées.

Du 5 au 20 Février 1933
GRANDE RÉCLAME
de
LINGERIE et CHEMISERIE
avec des Prix que vous ne reverrez plus
chez **ALEX** rue Maréchal-Foch
CAHORS

REMERCIEMENTS
et
AVIS DE NEUVAIN

Le Docteur et Madame Gabriel ALAZARD et leurs enfants: Monsieur et Madame Jean CAVANIÉ et leur fille; les familles LE GOFFIC, CRENEAU et les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Jean ALAZARD
Ancien négociant
Un service de neuvaine sera célébré le mercredi, 8 février, à 9 h. 1/4, en l'église Cathédrale.

AVIS DE DÉCÈS
On fait part du décès survenu à Paris de
Madame Veuve LABRO
née ESCROUZAILLES
Les obsèques auront lieu à Cahors, le samedi 4 février, à 10 heures, en l'église St-Urbain, où l'on se réunira. Le présent avis tient lieu d'invitation.

VENTE
DE MOBILIER
aux
Enchères publiques

Le 4 février 1933, à 13 heures 30 minutes, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé à Cahors, Place Gambetta, devant le Théâtre municipal, par le ministère de Maître Arthur Mégès, greffier de la Justice de Paix des cantons Nord et Sud de Cahors, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de meubles et effets mobiliers, consistant en: lits, literie, linge, buffet, tables, chaises, cuisinière, machine à coudre, etc., etc.

La vente se fera au comptant sous peine de folle enchère.
Au comptant: 12 0/0 en sus.
Signé: MEGES.

REMERCIEMENTS
et
AVIS DE NEUVAIN

Le Docteur et Madame Gabriel ALAZARD et leurs enfants: Monsieur et Madame Jean CAVANIÉ et leur fille; les familles LE GOFFIC, CRENEAU et les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Jean ALAZARD
Ancien négociant
Un service de neuvaine sera célébré le mercredi, 8 février, à 9 h. 1/4, en l'église Cathédrale.

AVIS DE DÉCÈS
On fait part du décès survenu à Paris de
Madame Veuve LABRO
née ESCROUZAILLES
Les obsèques auront lieu à Cahors, le samedi 4 février, à 10 heures, en l'église St-Urbain, où l'on se réunira. Le présent avis tient lieu d'invitation.

VENTE
DE MOBILIER
aux
Enchères publiques

Le 4 février 1933, à 13 heures 30 minutes, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé à Cahors, Place Gambetta, devant le Théâtre municipal, par le ministère de Maître Arthur Mégès, greffier de la Justice de Paix des cantons Nord et Sud de Cahors, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de meubles et effets mobiliers, consistant en: lits, literie, linge, buffet, tables, chaises, cuisinière, machine à coudre, etc., etc.

La vente se fera au comptant sous peine de folle enchère.
Au comptant: 12 0/0 en sus.
Signé: MEGES.

Pour 4,95
achetez chez votre pharmacien un flacon de Quinotone et versez-le dans un litre de vin de table. Instantanément, vous obtiendrez un vin fortifiant, tonique, apéritif, très actif et très agréable qui remonte rapidement votre organisme affaibli. Ttes Phies et Phie Orliax à Cahors.

Demandez une démonstration des nouveaux postes DUCRETET, les plus sélectifs.
Vous les trouverez à la Maison LA-LANDE, 1, rue Clément-Marot, Cahors, ainsi que les nouveaux Philips, etc... On charge les accumulateurs et on reprend les vieux postes aux meilleurs prix.

ON DEMANDE
Bonne sténo-dactylo
S'adresser: Etablissements MEYRAT et VIDAL, à Cahors.

Pain complet frais
Préparé d'après la formule et la farine Heudebert
Vente exclusive Boulangerie BERGON
Spécialités de tous pains de régimes et pains sans sel

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAHORS
D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Cahors en date du trente-un janvier mil neuf cent trente-trois,

Il a été extrait ce qui suit: « Le Tribunal déclare le sieur « REBIERE Félix, entrepreneur de transports, demeurant à Puy-Féveque, en état « de liquidation judiciaire; « Fixe provisoirement au « trente-un janvier mil neuf « cent trente-trois la date de la « cessation de ses paiements et « l'ouverture de sa liquidation; « Nomme Monsieur A. DES- « PRATS, l'un de Messieurs les « Juges, Juge-Commissaire, et « Monsieur L. ROUSSEAU, ar- « bitre de Commerce, demeurant à Cahors, liquidateur « provisoire de la dite liquidation; non, pour la gérer et l'administrer conjointement avec le « débiteur, sous la surveillance « de Monsieur le Juge-Commissaire « saisi. »

Pour extrait conforme: Le Greffier, E. MANEVROL.

Nota. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-deux du Code de Commerce.

Jeudi 2, Samedi 4, Dimanche 5 (matinée et soirée)
AU NOM DE LA LOI!
avec Marcelle CHANTAL
Drame policier parlant français

Feuilleton du « Journal du Lot » 16
LA LADY AUX PERLES
par F. DE BAILLEHACHE
XII
Un grand jeune homme entra, épaules de boxeur et visage de petite fille aux yeux bleus. Il serra la main à son oncle et à sa tante. Lord Backville présenta.

— Alméric, vous allez conduire votre cousine dans toute la maison et vous lui en ferez les honneurs. Vous lui expliquerez tout ce que vous savez sur ma famille et ses usages, ainsi que les usages généraux d'ici.

fit sir Alméric en remettant les pipes dans l'écrin. Il jeta dans la corbeille à papier le paquet de cellulose avec lequel il venait de polir les pipes et revint vers Mlle Dardignac.

nez avec moi afin que je vous fasse visiter cette noble maison. Elle le suivit. Jamais elle n'aurait pu croire que l'on pût habiter un pareil musée. Les salons se succédaient: Renaissance, Queen Anne, Adams, Victorian, Louis XV... La salle à manger, la petite salle à manger, la salle des fêtes, la bibliothèque, le fumoir aux trophées de chasse... Dans tous les sens, selon les siècles, des escaliers partaient, des portières cachaient des appartements inattendus. C'était un dédale, un décor idéal pour roman policier.

dit sir Alméric. La dernière avant vous, Violette. C'était la première femme de Leslie. Les épouses des ancêtres de Palmington doivent porter ce collier, c'est une superstition dans la famille. Elles l'ont toutes porté, comme vous le voyez.

— Elle avait bonne santé? demanda-t-elle. — Pas trop. C'était un mariage de convenance; mais Leslie l'aimait bien. Il la rendait heureuse; les Anglais sont de très bons maris. Et puis le renard a passé.

« CARBOLUX »

Mines de Bruay
(Pas-de-Calais)
COMBUSTIBLE SANS FUMÉE
Assure un chauffage
PROPRE, PUISSANT, ECONOMIQUE
Ne donne
NI SUIE, NI FUMÉE, NI DECHET, NI POUSSIÈRE
Pour tous les appareils de chauffage :
de la grosse chaudière de chauffage central à la salamandre

Concessionnaire pour la Vente en Gros :
STREICHENBERGER
30, Cours de l'Intendance BORDEAUX Tél 48-17 & 48-42

GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements,
tissus, chapeaux, etc...
Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.
Teintures de fourrures.
Nettoyage d'ameublements, etc...
ENVOI TOUS LES SAMEDIS
Travail soigné
Dépôt pour Cahors :
Madame Louis BONNET
2, rue des Capucins

Pharmacie Paul GARNAL

97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Organisation moderne

Eau de Cologne 60°
Prix du litre verre compris 30 fr.
Prix du 1/2 litre — 16 fr.
Prix du 1/4 litre — 8 fr.

Eau de Cologne 90°
Prix du litre verre compris 38 fr.
Prix du 1/2 litre — 20 fr.
Prix du 1/4 litre — 11 fr.

Toutes ces Eaux de Cologne
aux Extraits concentrés de fleurs
constituent de véritables parfums

Ce journal
est en lecture dans le hall
de l'AGENCE HAVAS
62, Rue de Valenciennes, PARIS

Bibliographie

L'OPINION

Journal de la semaine
Paraissant tous les samedis
50, rue de Rome, Paris, 8^e.

Sommaire du samedi 28 janvier 1933

Editorial. — Affaires extérieures : L'imbroglio sino-japonais, Charles-Maurice Bellet. — Chronique du Parlement. — Affaires intérieures : Types et tendances : le socialiste Pierre de Presnac. — Notes et Figures : Pierre-Etienne Flandin : A. — A travers la presse. — Enquêtes : La maison de Balzac : L'Opinion. — Affaires économiques : L'Algérie et la crise (suite) : Martial Paul. — Histoire : Henri de Jouvencel : P. P. Théâtre : « Le Moulin de la Galette » : Luc Favre. — Deux spectacles de ballets : Pierre Michaut. — Cinéma : L'opinion cinématographique : « 14-juliet », de René Clair : François Rouville. — Chronique hippique : la Fédération Républicaine à Rouen. — La Bourse.

LES ANNALES

Qu'y a-t-il de plus intéressant dans les Annales du 20 janvier ? Il est malaisé de le dire. Tout est à lire, depuis les « Perspectives de 1933 », par Mussolini, jusqu'aux « Souvenirs Odéoniens », de René Benjamin, en passant par la Vie des Crapauds, de Jean Rostand, les malicieuses notations de Fernand Vandérem ; l'excellent article de Lauwik sur le ménage des aviateurs le comte et la comtesse de Sibour ; le bon reportage de Simone Ratel ; les réflexions de M^{re} Henri-Robert sur les Escrocs et leurs dupes ; l'entrefilet de Théry sur le prix des Traducteurs ; celui de Paul Vialar sur le fameux médecin russe Judine. Tout est à lire ! En vente par tout : 2 francs.

Grands réseaux des chemins de fer français

Le « porto à porte »
réalisé par les Chemins de fer

Les Réseaux, soucieux d'éviter à leurs clients l'obligation de se rendre à la gare ou dans le Bureau de ville le plus voisin pour y faire leurs expéditions, viennent de proposer à M. le Ministre des Travaux publics de généraliser les mesures déjà en vigueur dans certaines gares ne faisant assurer par tous leurs services de factage et de camionnage l'entièrement des marchandises à domicile, tant en grande qu'en petite vitesse et pour les expéditions en port payé aussi bien qu'en port dû.

Si ces dispositions sont approuvées, les expéditeurs désireux d'en bénéficier n'auront qu'à écrire ou téléphoner au Chef de Gare pour que les colis à expédier soient pris sans retard à leur domicile.

A l'arrivée, ces colis seront livrés d'office au domicile du destinataire, sauf ordre contraire.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Chemins de fer de Paris à Orléans de Paris à Lyon et à la Méditerranée

SPORTS D'HIVER EN AUVERGNE

Billets de fin de semaine en toutes classes pour le Lioran et le Mont-Dore.

Du 23 décembre 1932 au 30 avril 1933, il est délivré des billets spéciaux d'aller et retour de fin de semaine en toutes classes :

Pour Le Lioran au départ de Paris (Quai d'Orsay, Austerlitz et P. L. M.), Aurillac, Clermont-Ferrand, Langogne, Le Puy, Marseille (les gares de), Montluçon, Moulins, Murat, Nevers, Orléans, Riom, Roanne, St-Etienne (les gares de), Thiers et Vichy.

Pour Le Mont-Dore au départ de Paris (Quai d'Orsay, Austerlitz et P. L. M.), Clermont-Ferrand, Langogne, Le Puy, Marseille (les gares de), Montluçon, Moulins, Nevers, Orléans,

Riom, Roanne, St-Etienne (les gares de), Thiers et Vichy.

Tous ces billets comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples ; ils sont valables du vendredi à midi au mardi à midi (au mercredi pour les Fêtes de Pâques).

Les articles de sports d'hiver sont acceptés comme bagages avec franchise de 20 kgs.

Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi

SPORTS D'HIVER AUX PYRÉNÉES HIVER 1932-1933

Billets spéciaux
au départ de Paris-Quai d'Orsay

La gare de Paris-Quai d'Orsay délivre jusqu'au 31 mars 1933 pour : Font-Romeu-Odeillo-Via Bagnères-de-Luchon Superbagnères

Gripp (par Bagnères-de-Bigorre) Laruns-Eaux-Bonnes

Mont-Louis-La-Cabanasse :
1° des billets spéciaux d'aller et retour en toutes classes comportant sur les prix des billets simples des tarifs généraux de G. V., une réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes et valables 21 jours dimanches et jours de fêtes compris, sans faculté de prolongation ;
2° des billets d'aller et retour individuels de fin de semaine comportant une réduction de 50 0/0 sur les prix des billets simples à place entière et valables du vendredi au mardi suivant à 24 heures, sans faculté de prolongation.

LA PHOSPHORE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 15 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

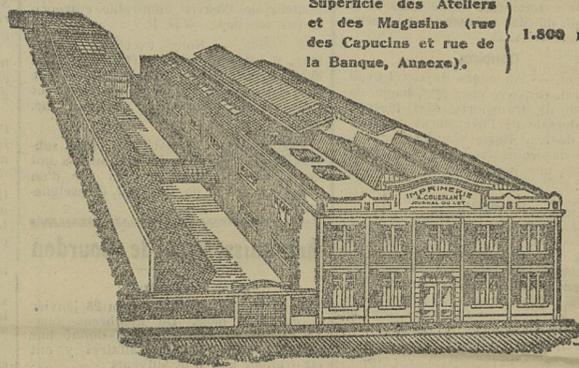
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers
et des Magasins (rue
des Capucins et rue de
la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1932-33

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 20	9 55	17 21	19 55	21 10	19 55	21 10	22 20
PARIS (Aust.) dép.	22 34	10 7	17 32	20 8	21 22	20 8	21 22	22 34
LIMOGES arrivée	5 53	16 6	23 2	2 8	3 16	2 8	3 16	5 53
LIMOGES départ	4 31 9 5	16 21	23 8	2 23	3 24	2 23	3 24	4 31 9 5
BRIVE arrivée	7 12 11 59	18 2	0 45	4 8	5 5	4 8	5 5	7 12 11 59
BRIVE départ	7 35 12 33	16 19 18 8	18 52 0 50	4 17	5 12	4 17	5 12	7 35 12 33
Gignac-Cressensac	8 13 13 10	16 57	—	—	—	—	—	8 13 13 10
SOULLAC dép.	8 37 13 48	17 22 18 50	20 33	—	—	—	—	8 37 13 48
CAZOUËLS	8 45 13 59	17 30	20 43	—	—	—	—	8 45 13 59
La Chap.-d-Mareuil	8 51 14 2	17 36	—	—	—	—	—	8 51 14 2
Lamothe-Fénelon	9 2 14 12	17 47	21 7	—	—	—	—	9 2 14 12
Nozac	9 14 14 22	17 59	—	—	—	—	—	9 14 14 22
GOURDON dép.	9 31 14 37	18 17 19 17	21 40	—	—	—	—	9 31 14 37
Saint-Clair	9 40 14 46	18 27	—	—	—	—	—	9 40 14 46
Dégagnac	9 51 14 57	18 39	—	—	—	—	—	9 51 14 57
Thédirac-Peyrilles	10 2 15 8	18 51	—	—	—	—	—	10 2 15 8
Saint-Denis-Catus	10 13 15 19	19 2	—	—	—	—	—	10 13 15 19
Espère	10 22 15 29	19 12	—	—	—	—	—	10 22 15 29
Pradines	10 29 15 35	—	—	—	—	—	—	10 29 15 35
CAHORS arrivée	10 35 15 41	19 23 19 58	2 35	6 4	6 59	6 4	6 59	10 35 15 41
CAHORS départ	11 35 17 3	20 2	2 39	6 8	7 3	6 8	7 3	11 35 17 3
Sept-Ponts	11 45 17 50	—	—	—	—	—	—	11 45 17 50
Cieureac	11 59 18 7	—	—	—	—	—	—	11 59 18 7
Lalbenque	12 6 18 16	—	—	—	—	—	—	12 6 18 16
Causade	12 40 18 54	20 45	—	6 55	8 20	6 55	8 20	12 40 18 54
MONTAUBAN arr.	13 14 19 32	21 10	3 41	7 20	8 10	7 20	8 10	13 14 19 32
TOULOUSE arr.	16 49 21 59	22 1	4 24	8 11	9 11	8 11	9 11	16 49 21 59

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE d.	4 50	8 48	10 20	13 40	19 44	21 3	23 11
MONTAUBAN d.	6 14	9 48	11	16 2	20 29	21 48	23 52
Causade	6 55	10 29	—	16 41	20 54	—	—
Lalbenque	7 32	11 9	—	17 17	—	—	—
Cieureac	7 40	11 18	—	17 25	—	—	—
Sept-Ponts	7 51	11 30	—	17 36	—	—	—
CAHORS { arr. } dép.	7 59 11 38	12 4	17 44	21 36	22 47	—	—
Pradines	8 24 12 49	—	17 59	—	—	—	—
Espère	8 32 12 53	—	18 7	—	—	—	—
St-Denis-Catus	8 46 13 11	—	18 20	—	—	—	—
Thédirac-Peyril.	8 59 13 25	—	18 33	—	—	—	—
Dégagnac	9 10 13 34	—	18 42	—	—	—	—
Saint-Clair	9 19 13 43	—	18 51	—	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 37 13 58	12 51	19 6	22 25	—	—	—
Nozac	9 45 14 7	—	19 14	—	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9 55 14 16	—	19 23	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	10 2 14 24	—	19 31	—	—	—	—
CAZOUËLS	10 8 14 30	—	19 36	—	—	—	—
SOULLAC dép.	10 25 14 42	13 16	19 49	22 51	—	—	—
Gignac-Cressens.	10 52 15 11	—	20 13	—	—	—	—
BRIVE { a. } dép.	11 20 15 41	13 53	20 49	23 32	0 29	—	2 43
PARIS (A.) arr.	—	21 48	—	8 33	8 52	—	10 4
PARIS (O.) arr.	—	21 58	—	8 45	9 4	—	10 15

De Cahors à Libos

CAHORS	6 22	15 3	18 33
Pradines	6 29	15 11	18 41
Mercuès	6 38	15 20	18 50
Donelle (Arrêt)	6 42	15 24	18 54
Parnac	6 49	15 33	19 3
Luzech	6 55	15 39	19 10
Castelfranc	7 7	15 50	19 22
Prayssac (Arrêt)	7 11	15 54	19 26
Puy-l'Evêque	7 20	16 3	19 35
Duravel	7 27	16 10	19 43
Soturac-Touzac	7 35	16 18	19 51
Fumel	7 46	16 29	18 26 20 3
LIBOS	7 51	16 34	18 32 20 8

De Libos à Cahors

LIBOS dép.	6 27	9 22	14 25	18 12
Fumel	6 38	9 29	14 32	18 20
Soturac-Touzac	6 54	9 40	14 43	18 30
Duravel	7 5	9 47	14 50	18 37
Puy-l'Evêque	7 21	9 55	14 57	18 44
Prayssac (Arrêt)	7 35	10 4	15 6	18 52
Castelfranc	7 52	10 9	15 11	18 57
Luzech	8 12	10 20	15 22	19 9
Parnac	8 25	10 29	15 32	19 17
Donelle (Arrêt)	—	10 34	15 37	19 22
Mercuès	8 40	10 40	15 43	19 27
Pradines	8 52	10 48	15 51	19 35
CAHORS	9 1	10 55	15 58	19 42

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 22	14 21	17 13
Vayrac	5 30	14 29	17 21
Bétaille (arrêt)	5 36	14 35	17 26
Puybrun	5 46	14 44	17 34
Bretenoux-Biars	6 4	14 57	17 45
Port-de-Gagnac	6 12	15 5	17 52
Laval-de-Cère	6 23	15 14	18
Lamativie	6 45	15 34	18 21
Siran (arrêt)	7 2	15 51	18 38
La Roquebrun	7 20	16 7	19 55
AURILLAC arrivée	8 2	16 50	19 41

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC départ	5	10 3	17 11
La Roquebrun	5 39	10 43	17 53
Siran (arrêt)	5 51	10 55	18 5
Lamativie	6 7	11 12	18 22
Laval-de-Cère	6 25	11 28	18 38
Port-de-Gagnac	6 33	11 36	18 46
Bretenoux-Biars	6 43	11 46	19 2
Puybrun	6 51	11 54	19 11
Bétaille (arrêt)	7	12 1	19 18
Vayrac	7 7	12 7	19 24
St-Denis-près-Martel	7 14	12 14	19 32

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson dép.	6 32	10 59	19 45
Sariat	7 53	12 5	17 35
Cazouès	8 33	12 44	19 8
Souillac	7 31	10 56	13 34
Le Pigeon	7 45	11 20	13 48
Baladou Arrêt.	7 50	11 27	13 53
Martel	7 59	11 56	14 1
St-Denis-p.-M. ar.	8 9	12 8	14 11

St-Denis-près-Martel au Buisson